

L'An Deux Mille Dix, le QUATRE MARS à 18H00, le Conseil Municipal de TOURLAVILLE dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M.ROUXEL (Maire)**
PRESENTS – M. ROUXEL (Maire) – MM. GOUREMAN – LEROUX – Mme DUBOST – MM. LEPOITTEVIN – LIOT – Mmes CREN – SEBIRE – LORIMIER – MESNIL – SOURISSE – M. LEPELLETIER – Mme DELAUNAY – M. LE MIEUX – Mme RENARD – M. VIGNET – Mme FATOME – M. PINEL – Mme LEFEVRE – M. BURNOUF – Mmes GESNOUIN – LETOURNEUR – M. LELONG – Mme ROGER – M. BOUQUET – Mme BLED – M.NOLLEAU – Mme BLAIZOT – M. PAIS
ABSENTS EXCUSES – M. LEONARD (pouvoir à Mme MESNIL) – M. HARANT (pouvoir à M. LIOT) – M. LOAS (pouvoir à M. le Maire) – M. BLAIZOT (pouvoir à Mme BLAIZOT)
M. BOUQUET conformément à l'art. L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

OBJET – Exercice 2010 – Débat d'orientation budgétaire

Madame SEBIRE commente le rapport qui a été établi sur les orientations générales du budget au titre de l'exercice 2010 conformément aux dispositions de l'article 11 de la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République et de l'article 6 du règlement intérieur du Conseil Municipal. Ce rapport a été adressé au préalable à chaque Conseiller Municipal.

Ensuite, l'Assemblée est invitée à débattre sur cette question.

Les différentes interventions qui ont eu lieu au cours de la discussion sont relatées ci-après :

Intervention de M. BURNOUF au nom du groupe socialiste et républicain

Le budget 2010 se caractérise par une maîtrise de dépense et le volontarisme. Exercice difficile ; en particulier par la baisse des recettes, le flou suite à la suppression de la Taxe Professionnelle, la baisse continue des dotations, et par des nouvelles dépenses dues aux obligations réglementaires.

Il y a des inquiétudes sur les investissements qui sont préjudiciables à l'économie locale et l'emploi. Reste une politique volontariste de proximité : quartier des Flamands, lande Saint Gabriel, entretien du patrimoine. Avec un gouvernement qui fait une politique de coups médiatiques, sans se soucier des conséquences engendrées. Que sera demain avec tous les changements attendus ?

Nous, nous avons l'obligation d'avoir un budget équilibré, l'obligation de se soucier de l'avenir de nos concitoyens, une politique de prévoyance sociale.

Nous tenons nos engagements alors que c'est un gouvernement de casse sociale, qui lui, gère en affaiblissant financièrement la délocalisation : Régions, Départements, Intercommunalités, Communes. Lui, continue de mener grande vie, creuser les déficits et les inégalités dans ce pays et laisse aux élus de proximité compenser les effets de la crise et de sa politique.

Alors oui, le budget d'une commune comme Tourlaville c'est maîtrise et volonté, mais nous assumons nos responsabilités, et il est de notre devoir de dénoncer la politique de Messieurs SARKOZY et FILLON : dans l'impasse financière et les déficits les plus profonds, ce n'est plus le grand bleu mais le trou noir, et il lègue, aux générations futures, le soin de payer l'addition.

Votre budget, Monsieur le Maire, lui, assure le présent et préserve l'avenir.

Intervention de M. LE MIEUX au nom mouvement républicain et citoyen

L'étau se resserre pour les collectivités.

L'an dernier, à ce même débat, j'avais évoqué trois points. Un budget contraint, fragile, mais réaliste, qui allait dans le sens de nos responsabilités, à savoir, maintenir un niveau d'investissement conséquent. C'est ainsi que plus de 3 000 000 € ont été injectés dans l'économie locale, apportant ainsi notre quote-part à la gestion de la crise, ce qu'ont fait bon nombre de collectivités.

Force est de constater aujourd'hui que les collectivités sont mal récompensées par l'Etat, et les craintes émises en 2009 se trouvent aujourd'hui confirmées par la loi de finances 2010.

A Tourlaville pour 2010, c'est un budget de transition avant la réforme de la Taxe Professionnelle et la réforme des collectivités territoriales.

La réforme de la taxe professionnelle c'est quoi ?

C'EST UN GRIGNOTAGE ORGANISE DE L'AUTONOMIE FINANCIERE DES VILLES

La Taxe Professionnelle deviendra CET en deux parties :

- La CFE : l'Etat récoltera l'impôt dès 2010 et le reversera en 2011. Un levier fiscal quasiment nul pour les collectivités.
- La CVAE : là aussi un taux uniforme de 1.5% fixé nationalement, les communes ne disposant pas du pouvoir de voter les taux.

La taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) avec un taux minimum fixé par la loi, permet aux conseils municipaux de faire varier le taux dans la limite de 20% par tranche annuelle de 5% ?

A cette lecture je me suis dit : « Enfin, la collectivité dans les limites prévues par la loi va accroître ses ressources », erreur, puisque la collectivité verra en conséquence la DGF diminuée d'autant.

La taxe d'habitation : S'agissant de la TH on peut s'interroger sur la façon dont les communes récupéreront et à quel niveau la part auparavant attribuée au département.

Que reste-t'il aux collectivités ? La taxe sur les ménages, impôt qui devient le levier fiscal dont dispose la collectivité. C'est un désengagement de l'Etat sournois qui fait reposer l'équilibre budgétaire sur nos collectivités.

A travers ces exemples, et sur l'ensemble des directives de cette loi de finances, que constatons nous ?

LE POIDS DES DOTATIONS ET COMPENSATIONS DIVERSES QUI REND LA COLLECTIVITE DEPENDANTE DE L'ETAT ET MARQUERA LA FIN DE L'AUTONOMIE FINANCIERE DE NOTRE COLLECTIVITE

Pour 2010 à Tourlaville, l'investissement sera porté à 3 400 000 € injectés dans l'économie locale. C'est un constat : d'un côté on nous demande d'investir, de l'autre on nous prive des principaux leviers de solidarité financière.

En ce qui concerne ces orientations, même si l'augmentation de l'imposition ne nous satisfait pas pleinement, les investissements nécessaires, la maîtrise des dépenses de fonctionnement et les efforts de gestion réels nous engagent à soutenir ces orientations, en sachant que le pire est pour demain si nous ne maintenons pas le cap.

Intervention de Mme FATOME au nom du MRC (Mouvement Républicain et Citoyen)

Nous avons entendu l'intervention de Michel LE MIEUX qui a bien disséqué pour nous les effets attendus de la réforme voulue par l'Etat.

De la présentation faite par Monsieur le Maire, une seule information jaillira pour nos concitoyens : l'augmentation des impôts !

Oui, cette augmentation de 3% de la fiscalité, c'est beaucoup mais pour quoi faire ?

Rien de révolutionnaire ni de dispendieux (comme le clame le Gouvernement pour justifier des réformes structurelles sensées protéger nos concitoyens) mais au contraire du sérieux et du concret.

Comment ?

*en encadrant de façon très serrée le **budget de fonctionnement** en augmentation de 3% seulement (contre 2% en 2009) avec des diminutions drastiques pour les charges générales, les subventions aux associations, les frais financiers

*En contenant :

-les frais de personnel, malgré l'entrée au sein de la Ville des services de la petite enfance, et les refontes des grilles de la fonction publique, toutes choses qui malgré tout traduisent une amélioration souhaitable pour nos agents,

- la subvention au CCAS (en augmentation de plus de 100 000 €) qui traduit hélas trop bien la pérennisation de la crise économique qu'un nombre croissant de nos Tourlavillais de tous âges subissent de plein fouet.

Notre investissement ? uniquement dirigé vers l'entretien de notre patrimoine, sans luxe ni fioriture, et vers des aménagements urbains plus que nécessaires et attendus par nos concitoyens (quartier des Flamands, des Cols verts, PLH), aménagements qui par la même occasion vont assurer une participation attendue à notre économie locale.

Pour nous remercier de ce sérieux dans notre gestion, l'Etat, non content de multiplier les réformes multiples et variées, à l'emporte-pièce, sans jamais vraiment prendre le temps de prévoir (ce qu'il nous demande de faire sans arrêt), d'étudier l'impact possible sur les collectivités publiques, nous versera généreusement des dotations en nette diminution, visant de plus à recentrer sous sa coupe tout ce qui avait été décentralisé au fil des ans ; quant à nos partenaires institutionnels, tels la CAF, eux aussi étranglés par l'Etat, ils seront, par la force des choses, obligés de diminuer encore leurs aides.

Voilà un tableau qui n'est guère réjouissant mais qui risque fort de se perpétuer : en attendant, il est donc nécessaire d'avaler les couleuvres et d'accepter l'augmentation de la fiscalité qui doit nous permettre de continuer le travail commencé en direction des Tourlavillais.

C'est pourquoi le MRC approuvera, comme vous nous le demandez, les orientations budgétaires ainsi préparées.

Intervention de M. VIGNET au nom du groupe vert

Nous savons tous que les budgets des communes sont aujourd'hui de plus en plus difficiles à réaliser car de nombreuses dotations de l'Etat, directes ou indirectes, ont hélas, fortement diminué.

C'est injuste, insupportable, mais c'est malheureusement une triste réalité qui nous frappe et qui va s'aggraver encore avec les nouveaux changements dans les taxes, qui nous seront imposés dans les prochains mois.

Cela oblige les élus municipaux à diminuer leurs investissements, ce qui n'est pas bon pour le développement de la Commune et qui pénalise les habitants. C'est aussi mauvais pour l'économie locale car nos projets intéressent nos entreprises qui ont besoin de travailler.

Afin d'obtenir l'équilibre du budget, c'est pour les élus l'obligation de faire progresser légèrement l'imposition pour compenser les aides de l'Etat (en limitant sérieusement cette hausse sur le mandat).

Nous devons faire preuve d'une extrême rigueur dans notre gestion pour assurer le bon fonctionnement de nos services et réussir nos projets municipaux. La maîtrise de nos dépenses est nécessaire pour assurer l'équilibre du budget. Nous sommes convaincus que la volonté politique de mettre en place un agenda 21 à partir de 2010 nous aidera, dans ce contexte difficile à agir pour la protection de l'environnement en investissant dans des projets utiles qui nous aideront ensuite à mieux maîtriser nos dépenses.

Bien que l'avenir proche soit plutôt sombre, nous devons trouver l'énergie nécessaire pour répondre au mieux aux besoins sociaux, scolaires, culturels, sportifs, associatifs, environnementaux... de nos habitants. C'est ce qui est proposé dans ces orientations que nous adoptons.

Conclusions de M. le Maire :

L'an dernier, nous évoquions la crise sociale, économique et financière qui mettait à rudes épreuves les finances locales en général et les nôtres en particulier. 2010, hélas, confirme et amplifie nos craintes puisque cette année sera marquée par la poursuite d'une politique de réduction des dotations de l'Etat, directes (DGF) et indirectes (CAF, droits de mutation), à laquelle s'ajoute la quasi disparition du FDTP, et qui a eu, en trois ans, pour conséquence une baisse de nos ressources de presque 450 000 €.

D'un côté, le gouvernement nous demande d'investir pour endiguer la crise et de l'autre, on nous prive des principaux leviers de solidarité financière. Malgré ce contexte très difficile, nous continuerons à remplir nos missions pour limiter les effets de la crise sur nos administrés en adaptant nos politiques et en reprogrammant nos investissements.

La maîtrise affirmée de nos dépenses de fonctionnement qui s'ajoute aux mesures d'économie drastiques décidées l'an dernier et qui vont se poursuivre en 2010, permet de contenir à 3 % l'augmentation de la section de fonctionnement (l'augmentation de la masse salariale étant elle-même limitée à 1.5 %). L'endettement continue de diminuer et l'épargne nette se stabilise. Comme prévu, une augmentation de la fiscalité du même niveau qu'en 2009 est sollicitée confirmant la réalité du transfert de fiscalité de l'Etat vers les collectivités locales et de celle des entreprises vers les particuliers.

A noter toutefois que nos taux restent toujours sensiblement inférieurs aux moyennes nationales et locales.

Au chapitre des investissements, 2010 verra la poursuite des réalisations de notre projet de mandat.

Le renouvellement urbain du quartier des Flamands (dont les travaux vont débuter en fin d'année), la poursuite de l'aménagement de la lande St Gabriel, la gestion urbaine de proximité, le programme local de l'habitat, le skate-parc de Pont-Marais et le programme d'entretien de notre patrimoine vont permettre d'injecter dans l'économie locale en 2010 presque 3 400 000 €.

C'est donc avec cette double volonté de rigueur extrême dans notre gestion et de poursuite du programme ambitieux mais mesuré d'équipements au service de nos concitoyens que je vous demande d'approuver ces orientations budgétaires 2010.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport concernant les orientations générales du budget pour l'exercice 2010 présenté par M. le Maire.

Le Maire,

André ROUXEL

Mentions prescrites p. circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 Nombre de Conseillers en exercice : 33 – Présents à la séance : 29 Date de l'avis de convocation, d'affichage et de la mention faite au registre : 22/02/10 Date d'affichage p. extrait du PV de la séance : 05/03/10
